

ÉDUCATION. Le ministre Jean-Michel Blanquer a dévoilé hier les premières pistes concernant le déconfinement

Ce qui attend les écoliers à partir du 11 mai

ON EN SAIT un peu plus sur la façon dont va se passer le déconfinement pour les élèves, à partir du 11 mai. Hier, le ministre de l'Éducation a partagé les premiers éléments de la réflexion menée sur la réouverture des établissements scolaires, fermés dès le 16 mars.

Qu'a dit le ministre ?

La reprise de l'école se fera progressivement, sur trois semaines, selon les niveaux de classe et par groupes de 15 élèves maximum. Dans les écoles, des mises en place de demi-groupes, d'un suivi à distance, l'installation d'un espace dédié à l'étude « si la configuration de l'établissement le permet », ou encore la pratique d'une activité sportive ou d'éveil sont envisagés, selon les possibilités de la commune d'accueil. Des principes généraux, qui seront appliqués « avec une grande souplesse locale », selon le ministre.

Les familles auront le choix d'emmener, ou non, leurs enfants à l'école. Si elles ne le souhaitent pas, elles devront poursuivre obligatoirement un enseignement à distance.

Qu'en pensent les enseignants ?

À cette heure, les interrogations sont nombreuses chez les enseignants. Avec une inquiétude majeure : comment assurer les mesures barrières ? « On ne retournera pas en classe si les conditions sanitaires ne sont pas réunies, précise Sandrine, enseignante à Rauville-la-Bigot et membre du SNUipp. Dans la cour de récré, en classe, les enfants se touchent en permanence... 15 élèves réunis, c'est déjà beaucoup. » La gestion du transport scolaire, de la cantine, de la récréation, des protections, de la désinfection des locaux... sont autant de sujets de préoccupation.

« Au niveau de l'organisation, il y a beaucoup de classes en double niveau, comme les CM1-CM2. Comment va-t-on gérer une classe à l'école et une autre à distance ? Au niveau organisation, on n'y arrivera pas », ajoute Dominique Poudret, représentant du même syndicat. Richard Viaux, du Sgen-CFDT, ajoute : « Il y a des points positifs, mais il faut que soient prises en compte les spécificités des sites, qui sont tous différents. Quand on a une école avec 12 classes, si tout le monde est là, ce sera très dur de tout réorganiser. On ne pourra pas pousser les murs. »

Quelle réflexion dans la Manche ?

À l'inspection académique, une réflexion vient de débiter sur les conditions de reprise. « Dans les prochains jours, nous allons échanger avec les élus, les parents d'élèves, les directeurs d'école et chefs d'établissement sur la situation. Le but est de mener une très large concertation », précise Nathalie Vilacèque, directrice académique de la Manche.

Au regard des situations variables entre les établissements ruraux et ceux, souvent plus grands, de centre-ville, elle a pour objectif « de trouver des compromis, de voir comment on peut faire au mieux pour répondre à cette demande de reprise progressive ». Cet état des lieux va permettre d'affiner les prévisions formulées hier. « Il faut envisager toutes les possibilités, avec peut-être des modes de fonctionnement différents selon les territoires. Les choses vont se consolider dans les semaines à venir. »

Carole LE GOFF

(avec AFP)



Ici, lors d'une visite le 11 mars dans une école à Issy-les-Moulineaux, le ministre Jean-Michel Blanquer s'est exprimé hier sur la reprise en mai.